



Du 29 novembre au 6 décembre, vous allez élire vos représentants à la **Commission Administrative Paritaire Départementale** (CAPD). Cette commission, composée en nombre égal des représentants du personnel et de ceux de l'administration, traite de toutes les questions relatives aux carrières individuelles des personnels (mutation, promotion, désaccord sur l'évaluation, travail à temps partiel, demandes individuelles de formation, titularisation ou prolongation de stage, détachement et intégration dans un autre corps ou cadre d'emploi, licenciement pour insuffisance professionnelle...). Le **SNUDI Force Ouvrière** porte vos revendications et veillera à ce que l'administration respecte les règles et l'égalité de traitement.

Informers et défendre

Action sociale,
Agressions, dénonciations,
Atteintes à la laïcité,
Autoritarisme,
Carte scolaire,
Congés Formation,
Erreurs administratives,
Evaluation PPCR,
Harcèlement moral,
Hygiène et Sécurité,
Mutations,
Postes adaptés,
Promotions,
RASED,
Réglementation,
Salaires,
Souffrance au travail,
Temps partiels,
Validation des stagiaires...

Tous les collègues
qui nous ont sollicités
ont pu compter sur nos
représentants.

Pourquoi voter pour le SNUDI-Force Ouvrière ?

Le SNUDI-FO de la Mayenne c'est :

- 👉 Le syndicat qui n'est ni adversaire ni partenaire de l'administration, mais **indépendant**.
- 👉 Le syndicat qui **négoce** avec l'administration sur la **base exclusive des intérêts et des revendications des collègues**.
- 👉 Le syndicat qui **défend les personnels** sur de nombreux dossiers collectifs : **PPCR, rythmes scolaires, inclusion, carte scolaire, Statut, liberté pédagogique, pression des collectivités...**
- 👉 Le syndicat qui **accompagne individuellement les collègues** pour défendre leurs intérêts
- 👉 Le syndicat qui **n'a pas signé le PPCR et son évaluation arbitraire**.
- 👉 Le syndicat qui **n'a pas cautionné les rythmes scolaires et qui refuse l'ingérence des mairies** dans le fonctionnement de l'école, les rythmes à la carte en fonction des municipalités, l'occupation des salles de classe par le périscolaire et la confusion scolaire/périscolaire...

Voter pour le SNUDI-FO, c'est voter :

- 👉 Pour le **syndicalisme indépendant** qui se positionne clairement à tous les niveaux contre la territorialisation de l'école et sa privatisation.
- 👉 Pour **défendre les personnels contre les conséquences des contre-réformes** portées par les syndicats d'accompagnement.
- 👉 Pour l'**abandon du PPCR** et de l'évaluation arbitraire.
- 👉 Pour, dans les situations d'inclusion, le **respect des notifications MDA, le maintien et la création de postes, classes et structures spécialisées et adaptées** à hauteur des besoins.
- 👉 Pour un cadre national de l'organisation de la semaine scolaire.
- 👉 Pour **des postes statutaires** afin d'abaisser les effectifs dans les classes et compléter les RASED.
- 👉 Pour le **respect des obligations de services**.
- 👉 Pour une véritable **médecine de prévention** ! Pour exiger le recrutement immédiat de médecins de prévention, pour l'application du droit à la visite médicale pour tous. Avec **FO** vous obtiendrez votre visite médicale obligatoire.
- 👉 Pour la **défense de la liberté pédagogique**.
- 👉 Pour le **respect du droit à muter** dans de bonnes conditions pour tous.

Notre engagement

Résister, revendiquer, agir,

pour

RECONQUÉRIR
nos droits

VOTEZ FO

Votre voix sera la nôtre, notre voix sera la vôtre !



FO

1ère organisation dans la fonction publique de l'Etat
1er syndicat fédéré et confédéré des PE en Mayenne

Un syndicat démocratique avec des délégués élus, mandatés et contrôlés par les syndiqués dans le cadre des AG et des instances internes.

Qui peut, mieux que les représentants FO, faire respecter vos droits ?

- en se battant pour obtenir les créations de postes nécessaires en amont des instances.
- en veillant à l'égalité de traitement, et à la transparence, notamment lors des mutations (mouvement).
- en défendant les collègues mis en cause.
- en faisant progresser les droits des enseignants.
- en publiant des comptes-rendus complets après chaque réunion de CAPD.
- en agissant pour que les TR ne soient pas corvéables à merci.

Qui, plus qu'une organisation libre, indépendante, revendicative et combative, est mieux à même de vous représenter ?

La liste présentée par le SNUDI-FO 53

PE de classe normale :



Stève Gaudin
(Adjoint, PE+),
St Aignan sur Roë



Hélène Colnot
(Adjointe, PE+), Renazé



Fabien Orain (PE spécialisé), IME Léon Doudard, Montaudin



Sandra Rèche
(adjointe) La Senelle maternelle, Laval



Camille Le Mauff
(adjointe), Gorron



Nathalie Camus
(directrice),
Marcillé-la-Ville

PE Classe Exceptionnelle et Hors Classe :



Catherine Destoop
(directrice), école Louise Michel, Mayenne



Tatiana Frenel
(adjointe), Ballots



Pascale Lemaître
(directrice), école F.Vadis, Ernée



Martine Ganne
(adjointe),
Michelet, Laval

